



BTSA GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU

OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/ POURSUITE D'ÉTUDES

Objectifs : le/la technicien(ne) supérieur(e) en gestion et maîtrise de l'eau est employé(e) par des structures de statut, de taille et d'activités diverses. Dans tous les cas, la formation fait appel à des compétences spécifiques au domaine de l'eau. On peut classer les emplois en trois catégories :

- ceux qui concernent les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains,
- ceux qui concernent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures,
- et enfin ceux qui sont liés à la gestion du milieu naturel.

Environnement et activités du métier : le /la candidat(e) doit faire preuve d'une appétence pour les sciences (math, physique, chimie). Gestion de réseaux d'eaux potables, d'eaux usées, pluviales et agricoles.

Débouchés/poursuite d'études : le BTS Gemeau conduit vers de nombreux emplois / il est possible de continuer à se former en préparant une licence professionnelle dans les secteurs de l'électrohydraulique, la gestion des bassins versants, la qualité des eaux..., ou même vers une licence générale. Les meilleurs étudiants peuvent aussi poursuivre des études d'ingénieur.

DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
Brevet de Technicien Supérieur Agricole de niveau 5.

Validation : évaluation à 50% en contrôle en cours de formation (CCF) et à 50% lors des épreuves terminales. Le diplôme peut également être préparé en formation continue et par la voie scolaire.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Public ciblé : être âgé(e) de 16 à 30 ans /pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

Pré-requis : titulaire d'un baccalauréat.

Procédure d'admission : procédure ParcoursSup. Entretien de motivation et vérification des pré-requis. Nécessité de conclure un contrat d'apprentissage avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche d'une entreprise par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois maximum qui suivent le début de contrat.

CFPPA-UFA du Nord - site de Douai

STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

Statut : l'apprenti(e) est un(e) salarié(e) en CDD au minimum 6 mois au sein d'une formation diplômante et rémunérée par l'employeur.

Rémunération de l'apprentissage : sur la base du montant du SMIC mensuel pour 35h au 1er janvier 2020.

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %/ 416 €	43%/ 662 €	53%/816 €	100%/1539,42 €
2ème année	39%/ 600 €	51%/ 785 €	61%/ 939 €	100%/1539,42 €
3ème année	55%/ 847 €	67%/ 1031 €	78%/ 1200€	100%/1539,42 €

Frais pédagogiques : néant.

Financement de la formation : les OPCO financent le coût de formation pour les apprenti(e)s du privé/ l'employeur et le CNFPT finance le coût de formation pour les apprenti(e)s des collectivités territoriale.

Aides à l'apprentissage :

- THR : transport/hébergement/ restauration

hébergement et restauration : dispositif en cours de redéfinition au 1er/01/2020.

Transport : Aide forfaitaire annuelle calculée à partir de la distance domicile-centre de formation.

Distance domicile/UFA	Aide annuelle
moins de 10 km	0 €
10 à 40 km	100 €
41 à100 km	150 €
à partir de 101 km	200 €

Carte HDF

Chaque apprenti(e) se voit attribuer, par le conseil régional des Hauts de France, un crédit de 200 € sur sa carte HDF pour chaque entrée en formation. Ces 200 € sont prélevés par le CFA régional agricole public des Hauts de France pour fournir les premiers équipements individuels de sécurité des apprenti(e)s.

FSA : Fonds Social des Apprentis

Dossier disponible auprès du secrétariat de l'UFA pour obtenir une aide financière correspondant à un besoin exceptionnel relevant du champ du logement, des soins, des déplacements ou de l'équipement.

Aide au permis de conduire

Montant fixé à 500 €, quel que soit le montant des frais engagés. Aide cumulable avec toutes les autres aides perçues par l'apprenti(e). Elle est attribuée une seule fois pour un(e) même apprenti(e).

Pour en bénéficier, il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans, être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et être engagé(e) dans la préparation des épreuves du permis de conduire des véhicules de catégorie B.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage située dans le lycée Douai-Biotech du Campus-Wagnonville.

- Accès : navette Evéole au départ du centre ville (place Carnot/ proche gare de Douai) le matin et retour le soir.

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

- Places de parking devant l'établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation / 700 h année 1 et 650 h année 2 / selon le calendrier d'alternance : environ 20 semaines de cours /an - 35h/ semaine au centre de formation.

Modalités d'évaluation : l'examen conduisant à la délivrance du diplôme, s'appuie sur 7 épreuves. Le dispositif d'évaluation repose ainsi sur 2 épreuves nationales terminales qui représentent 50 % du total des coefficients et sur 5 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Modalités d'adaptation à la formation : suite au positionnement réalisé à l'entrée de la formation, réduction de parcours en cas de VAA-Validation d'Acquis Académiques/ parcours adapté au regard des tests ou du projet individuel du candidat.

Candidats RQTH : allongement du parcours, soutien individualisé selon besoins (PAPICATH).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Les intervenants sont issus du milieu professionnel de la gestion de l'eau, titulaires de BTS, de licences et diplômes d'ingénieurs.

- Mise à disposition de salles de formation, Centre de Documentation et d'Information (CDI). Un Centre de Ressources (pour remise à niveau, autoformation accompagnée), salles informatiques.

- Des visites d'entreprises et de sites fréquents / un voyage d'étude est organisé chaque année (Belgique, Brésil...).

- Les périodes en entreprises font l'objet de contacts téléphoniques et de visites de la part de l'équipe pédagogique.

Installations spécifiques du site : Hall hydraulique et hydrotechnique du site

- Banc mobile de dynamique des fluides : mesure des débits, pressions et pertes d'énergie dans les conduites et les organes hydrauliques des réseaux d'eau potable.

- Banc mobiles de pompes : mesure de la puissance d'une pompe, vérification des conditions de non-cavitation, association des pompes en parallèle et en série.

- Canal à surface libre : mesure des débits et hauteurs d'eau dans un canal, étude d'un déversoir en paroi mince et d'un canal Venturi.

- Mur hydraulique : modèle réduit d'un réseau d'adduction-distribution d'eau potable.

- Canal de sédimentation : Influence des méandres ou d'une pile de pont sur la stabilité du fond et des berges d'une rivière laboratoires de contrôles de la qualité de l'eau, laboratoires de microbiologie et de physique-chimie.

CONTENU DE LA FORMATION : 24 MODULES DE FORMATION

M 11 . Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP).

M 21 . Organisation économique, sociale et juridique.

M 22 . Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.

M 23 . Langue vivante.

M 31 . Éducation physique et sportive.

M 41 . Traitement de données.

M 42 . Technologies de l'information et du multimédia.

M 51 . «Eau-Territoires-Sociétés» et aménagements hydrauliques.

M 52 . Ressources en eau et aménagements hydrauliques.

M 53 . Systèmes hydrotechniques.

M 54 . Projets d'équipements hydrotechniques.

M 55 . Equipements d'un système hydraulique pluritechnique.

M 56 . Géomatique & Topométrie.

M 57. Conception et dessin assistés par ordinateur.

M 58 . Conduite d'opérations techniques.

M 61 . Stage(s)et formation en milieu professionnel.

M 71 . Module d'initiative locale.

PARTENARIATS

Partenariat privilégié mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage, intervenants en formation, Ecole Nationale de Techniques de l'Équipement, Agence de l'Eau, DDA, Sociétés publiques et privées, Entreprises..).

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DE 2019

57 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2019

72% en activité professionnelle ou en formation